

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 07/02/2020



Présents pour les représentants de proximité :

Régis ENGRAND (FO) - Annabelle Igier (CGT)

Présents pour la direction :

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef, France 3 Reims

Romain GUEUGNON, Responsable Centre Technique, France 3 Reims

Jean-Marc DUBOIS, Secrétaire Général Réseau France 3

Catherine VINEAU-PATOUT, Responsable des Ressources Humaines France 3 Grand Est

1. Collaborations futures avec France Bleu

Le rédacteur en chef nous répond sur les collaborations concernant les municipales :

Deux journalistes de France Bleu vont co-animer deux débats (pas plus en raison de leurs moyens), celui de Reims et celui de Sedan. Les contacts sont déjà pris, ils sont déjà venus travailler avec le présentateur de ces débats.

Pour les soirées électorales, il avait été évoqué qu'ils viennent dans nos locaux comme lors de précédents scrutins, mais cela ne se fera finalement pas car nous n'aurons pas tant d'invités que ça en plateau. Le rédacteur en chef préfère jouer sur la proximité avec des invités en duplex. Un journaliste de chez eux sera quand même présent pour faire quelques interviews.

Le directeur régional nous répond concernant les matinales communes à venir :

Jean-Marc Dubois a rencontré Thierry Catherine, le directeur de France Bleu Champagne-Ardenne.

La mise à l'antenne de ces matinales communes est prévue pour la fin de l'année 2021 dans notre région.

Ces émissions se feront du lundi au vendredi de 7h à 8h40, hors week-ends et vacances scolaires.

France Bleu n'arrête pas leurs émissions pendant les petites vacances scolaires, seulement l'été. Nous ne les suivront pas pour des raisons budgétaires, nos grilles sont déjà réduites pendant les vacances.

Les émetteurs de nos deux antennes seront mis en conformation pour toucher le même bassin de population.

Pas d'informations pour le moment concernant l'implication des personnels pour les décrochages matinaux à venir en Champagne-Ardenne.

Un vidéo est requis au point de diffusion pour cette tâche qui sera peut-être automatisée d'ici là nous dit la direction...

Les élus alertent aussi sur le fait que cette matinale peut amener une charge de travail en plus pour les documentalistes (recherche et archivage d'images destinées à couvrir les plages musicales de France Bleu pour lesquelles nous n'avons pas les droits).

2. Serveur Vocal

La direction nous dit que les assistantes reçoivent les appels pour les demandes de reportage. Elles transmettent le message à la rédaction ou communiquent une adresse mail à la personne qui appelle. En cas de non réponse à l'appel (pendant midi ou en cas d'absence du bureau), celui-ci est transféré à un enregistreur au bout de 6 sonneries. Les assistantes sont alors averties par mail qu'un message a été enregistré, il sera alors traité au plus vite.

Les élus demandent si la personne qui appelle doit connaître un nom. La direction répond que ce sont les assistantes qui transmettront l'appel à la personne concernée si besoin.

Les élus ajoutent qu'il serait bien que le CSE fasse partie des options dans le menu « tapez x ». Il s'agit d'une volonté du CSE pour les 22 antennes régionales. Le chef de centre valide cette demande et va faire en sorte que cette possibilité soit disponible au plus vite.

Les élus signalent également à la direction que des téléspectateurs appellent régulièrement et directement les bureaux excentrés afin de contourner le serveur vocal et de pouvoir parler à une personne physique. Ceci peut-être gênant pour les collaborateurs qui doivent répondre à ces appels. La direction a conscience de ce problème car les numéros des bureaux excentrés sont présents dans l'annuaire, ce qui peut inciter certaines personnes à utiliser ce moyen pour entrer en contact avec la rédaction.

Le rédacteur en chef ajoute que les moyens de communication évoluent, et que de plus en plus de téléspectateurs utilisent les mails ou les messageries des réseaux sociaux pour nous contacter.

Pas de solution à court terme pour éviter ces perturbations.

3. Assurance des véhicules de France Télévisions

La direction nous répond que le parc automobile de France Télévisions est assuré chez un courtier en assurances (**Verspieren**).

Ce point mis à l'ordre du jour n'était pas assez précis selon la direction, celle-ci est donc dans l'incapacité de nous donner plus de détails sur le type de contrats (tous risques ou au tiers).

Il est fort probable qu'il s'agisse d'une assurance au tiers sans que cela ait de conséquences en cas d'accident avec des dommages corporels. Dans ce cas de figure la prévoyance mutuelle ainsi que l'assurance personnelle des salariés joueraient leur rôle à plein.

4. Coronavirus : mesures spécifiques à appliquer

Le chef de centre nous répond qu'il n'y a pas eu de consignes spécifiques sur le sujet pour le moment.

France Télévisions s'adaptera aux consignes du ministère de la santé si besoin. Il n'y a pour le moment que 6 cas déclarés en France.

LA RRH ajoute qu'il reste à Nancy beaucoup de masques achetés lors d'une épidémie de grippe, et que nous en avons aussi à disposition à Reims (avec des dates d'utilisation encore pleinement valides).

5. Organisation du service communication

La RRH nous répond que la personne du service communication de Champagne-Ardenne est en arrêt depuis le 22 novembre 2019.

Les activités du service sont prises en charge par les personnes de la communication de Nancy et de Strasbourg. Une personne de Nancy s'est rendue disponible 1 journée par semaine (le lundi) pour se rendre à Reims pour la réunion antenne hebdomadaire.

6. Point sur l'emploi

La RRH nous répond que deux postes de rédacteurs ont été publiés le 30 janvier avec la date limite de candidature fixée au 18 février.

Le premier poste fait suite à une mobilité et comporte un souhait de profil orienté présentateur.

Le second poste fait suite au départ en retraite d'un JRI dont le poste est redéployé en rédacteur, avec un souhait de compétence complémentaire caméra de niveau 1 minimum.

La direction justifie ce redéploiement par le fait que la rédaction comporte beaucoup de JRI et que certains collaborateurs ne peuvent exercer leur compétence complémentaire caméra régulièrement.

Concernant la technique, les postes à pourvoir sont pour l'heure toujours gelés...

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 12 mars 2020, faites nous remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Alexis Dumoulin et Régis Engrand